

26-03-13 Finances – Tarifs

Tarifs location padel

Monsieur le Maire rappelle que l'important projet de réaménagement du complexe sportif Camille de Rochetaillée a été co-construit avec les deux clubs concernés, le SEL Foot et le tennis club de Saint-Priest en Jarez.

Pour le tennis et à la demande du club, les nouveaux aménagements réalisés sont l'agrandissement du pool house, la création d'un nouveau court de tennis couvert, de deux courts de tennis extérieurs en terre battue et de deux pistes couvertes de padel.

Si l'objectif principal de ces investissements est de mettre à disposition du club de tennis des infrastructures lui permettant de se développer grâce notamment aux pistes de padel, la municipalité souhaite également permettre leur accès aux mounards non adhérents du club de tennis sur des créneaux mairie.

Néanmoins afin de ne pas pénaliser le club dans son projet, la répartition des créneaux mairie/club a été faite en concertation avec lui, la commune ayant laissé au club le choix de fixer les créneaux jugés essentiels et prioritaires pour son activité.

Concernant les créneaux mairie réservés exclusivement aux mounards, leur gestion se fera avec l'application Fit Aréna. Cette solution numérique et le matériel connecté installé permet de réserver un créneau de padel, d'accéder à la piste, de gérer l'éclairage et de payer en ligne la réservation que je vous propose de fixer à 32 euros pour 4 personnes pour un créneau de 90 minutes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tarif précité. La recette sera inscrite au budget.

Copie conforme

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 3 mars 2026**

**Le Maire,
Christian SERVANT**

**La Secrétaire de séance
Mireille PAPIN, 3^e Adjointe**

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 2 mars 2026

26-03-13 Finances – Tarifs

Tarifs location padel

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par liste à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 27 sur lesquels il y avait 20 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BAUDRY Michèle - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo

Etaient absents et excusés :

MM. BISACCIA Michèle - REPELLINI Raymonde - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - JOLY Florence - MOURGUES Corinne - PUPIER Franck

Avaient donné procuration :

Mme BISACCIA à Mme PAPIN
M. ACHARD à M. DI PAOLO
Mme MOURGUES à M. MOUNIER

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :